

A1-5-3 à A1-5-5

FONDS NOUVEAU-BRUNSWICK - ARCHIVES PROVINCIALES - ARPENTEUR GÉNÉRAL (1968-) Dépôt d'archives; Fredericton (N.-B.)

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend des copies. – 1782-1833. – 2 cm.

Manuscrits. – copies. – 1782-1833. – 14 pièces.

Notes biographiques ou historiques

Établies en 1968, les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick (APNB) ont la responsabilité de « collectionner, conserver et d'organiser » les collections d'archives institutionnelles et privées de la province du Nouveau-Brunswick, de ses citoyens et de sujets pertinents. Au cours des années, les dons de collections ont augmenté continuellement, variant en grandeur ainsi qu'en importance. Cette collection d'archives est d'importance primordiale pour la province et l'histoire de ses habitants actuels, anciens et futurs.

Description du fonds

- Contrats. – copies. – 1782-1810. – 2 pièces.
- Correspondance. – copie. – 1790. – 1 pièce.
- Requêtes. – copies. – 1802-1833. – 11 pièces.

Le cadre de classement du fonds Nouveau-Brunswick - Archives provinciales - arpenteur général se subdivise comme suit : dossiers administratifs concernant les concessions de terre.

Provenance et date d'acquisition

Aucun renseignement.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Fichier topographique.

Sources complémentaires

Aucune.

Références bibliographiques

Aucune.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.